

## ÉTABLISSEMENT



Ville de Saint Gilles Croix de Vie (85)  
86 quai de la République  
85800 Saint Gilles Croix de Vie

**AVIS DE CONCESSIONS**

SERVICES

Avis de concession – directive concessions, régime ordinaire

**Section 1 - Acheteur****1.1 Acheteur**

Nom officiel : Ville de Saint Gilles Croix de Vie (85).  
Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public  
Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

**Section 2 - Procédure****2.1 Procédure**

Titre: SOUS-TRAITE DE PLAGE DE SAINT GILLES CROIX DE VIE - PLAGE DE BOISVINET.  
Description: Sous-traité de plage - Saint Gilles Croix de Vie - Plage de Boisvinet. Lots 2, 3 et 5, conformément à l'article R.2124-31 du Code général de la propriété des personnes publiques et aux articles L.1411-1 et suivants et R.1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales et conformément aux dispositions des articles L.3100-1 et suivants et R.3111-1 et suivants du Code de la commande publique.  
Procédure accélérée: NON.

**2.1.1 Objectif**

Nature du marché: services.  
Nomenclature principale (cpv): 92332000.

**2.1.2 Lieu d'exécution**

Ville: SAINT GILLES CROIX DE VIE.  
Code postal: 85800.  
Code NUTS: FRG05.  
Pays: France.

**2.1.3 Valeur****2.1.4 Informations générales**

Informations complémentaires de la procédure: L'avis d'appel public à la concurrence et le dossier de consultation des entreprises (Dce) sont disponibles sur le profil d'acheteur [www.marchessecurises.fr](http://www.marchessecurises.fr). Les offres sont établies conformément aux prescriptions du règlement de consultation. Les candidats devront remettre leur candidature ET leur offre exclusivement par voie dématérialisée sur le profil d'acheteur [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr) avant la date limite de remise des offres indiquée. Les modalités précises sont définies dans le règlement de consultation..  
Base juridique : Directive 2014/23/EU

**2.1.5 Conditions de passation des marchés**

Nombre maximum de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : .  
Nombre maximum de lots pour lesquels des marchés peuvent être attribués à un soumissionnaire : 3.

**2.1.6 Motifs d'exclusion****Section 5 - Lot****5.1 LOT N° : LOT-0002**

Titre: Bar, restauration rapide et vente à emporter. Lot n°2.  
Description: Exploitation d'une activité de bar, restauration rapide, vente à emporter sur un emplacement de 190 m2.

**5.1.1 Objectif**

Type de marché: services.  
Classification CPV: 92332000.

**5.1.2 Lieu d'exécution**

Ville: SAINT GILLES CROIX DE VIE.  
Code Postal: 85800.  
Pays: France.

**5.1.3 Durée estimée**

Durée par année(s): 6.

#### 5.1.4 Renouvellement

#### 5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 1200000 EUR.

#### 5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non.

#### 5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

#### 5.1.8 Critères d'accessibilité

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Type** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

**Description** : Lettre de candidature ou DC1, Extrait Kbis ou équivalent datant de moins de 3 mois, Pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat, Copie du jugement prononcé en cas de sauvegarde, redressement ou liquidation judiciaire, Déclaration sur l'honneur relative aux exclusions de participation à une procédure de passation des contrats de concession prévues aux articles L.3123-1 et suivants du Code de la commande publique (CCP) et à l'exactitude des capacités et aptitudes en application des articles L.3123-18 et R.3123-1 et suivants du CCP, Certificats de déclarations fiscales et sociales relatifs aux obligations prévues à l'article L.3123-2 du CCP, Attestation sur l'honneur relative à la conformité avec l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L.5212-1 et suivants du code du travail. Une attestation sur l'honneur datée et signée indiquant l'intention du candidat d'employer des salariés étrangers et dans l'affirmative, la liste des salariés étrangers employés et soumis à l'autorisation de travail prévue à l'article L. 5221-2 du Code du travail en précisant pour chaque salarié (D. 8254-2 du même code) : sa date d'embauche, sa nationalité, et le type et le numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail..

**Type** : Capacité économique et financière.

**Description** : Une déclaration sur l'honneur concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activités faisant l'objet de la délégation de service public, pour les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activités de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles?; Bilans et comptes de résultat des trois derniers exercices disponibles, dans le cas où la publication des bilans est prescrite par la législation du pays où l'opérateur est établi. Pour les sociétés en cours de constitution ou nouvellement créées : tout élément permettant d'évaluer leurs capacités économiques et financières et notamment les garanties financières apportées par leurs actionnaires, une déclaration appropriée de banques, etc. Pour les personnes physiques?: tous documents permettant d'apprécier les garanties financières du candidat?: capitaux propres, capacité d'autofinancement, prêt envisagé, etc..

**Type** : Capacité technique et professionnelle.

**Description** : Indications sur les moyens humains et matériels dont le candidat dispose et curriculum vitae des personnes physiques chargées d'assurer personnellement sur le lot de plage la mise en œuvre des droits et obligations inhérentes au sous-traité?; Références détaillées, sur les trois dernières années, dont le candidat peut se prévaloir concernant l'exploitation d'équipements et d'activités présentant des caractéristiques similaires à ceux objet de la délégation, et toute autre référence pertinente pour apprécier les garanties et capacités techniques et professionnelles du candidat. Une note de présentation comportant tous les éléments que le candidat estimera utile à l'appréciation de ses garanties professionnelles et de son aptitude à assurer l'accueil du public pendant la période d'exploitation et la préservation du domaine..

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère Qualité :**

**Description** : Qualité du service rendu aux usagers : 50 %.

**Critère Qualité :**

**Description** : Qualité et intérêt du projet : 30 %.

**Critère Prix :**

**Description** : Valeur financière de l'offre : 20 %.

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères** : Voir RC.

#### 5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

#### 5.1.12 Conditions du marché public

Date limite de réception des offres : 04/07/2025 à 12:00.

Soumission électronique : Requête

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Aucun document ne peut être présenté ultérieurement.

**Conditions de présentation :**

**Conditions du marché :**

#### 5.1.15 Techniques

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Nantes

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Ville de Saint Gilles Croix de Vie (85)

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Ville de Saint Gilles Croix de Vie (85)

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Ville de Saint Gilles Croix de Vie (85)

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Ville de Saint Gilles Croix de Vie (85)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Ville de Saint Gilles Croix de Vie (85)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Nantes

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Ville de Saint Gilles Croix de Vie (85)

**Organisation qui traite les offres :** Ville de Saint Gilles Croix de Vie (85)

#### 5.1 LOT N° : LOT-0003

Titre: Club de plage. Lot n°3.

Description: Exploitation d'une activité de club de plage sur un emplacement de 621 m2.

##### 5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 92332000.

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

Ville: SAINT GILLES CROIX DE VIE.

Code Postal: 85800.

Pays: France.

##### 5.1.3 Durée estimée

Durée par année(s): 6.

##### 5.1.4 Renouvellement

##### 5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 110000 EUR.

##### 5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non.

##### 5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

##### 5.1.8 Critères d'accessibilité

##### 5.1.9 Critères de sélection

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

**Description :** Lettre de candidature ou DC1, Extrait Kbis ou équivalent datant de moins de 3 mois, Pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat, Copie du jugement prononcé en cas de sauvegarde, redressement ou liquidation judiciaire, Déclaration sur l'honneur relative aux exclusions de participation à une procédure de passation des contrats de concession prévues aux articles L.3123-1 et suivants du Code de la commande publique (CCP) et à l'exactitude des capacités et aptitudes en application des articles L.3123-18 et R.3123-1 et suivants du CCP, Certificats de déclarations fiscales et sociales relatifs aux obligations prévues à l'article L.3123-2 du CCP, Attestation sur l'honneur relative à la conformité avec l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L.5212-1 et suivants du code du travail. Une attestation sur l'honneur datée et signée indiquant l'intention du candidat d'employer des salariés étrangers et dans l'affirmative, la liste des salariés étrangers employés et soumis à l'autorisation de travail prévue à l'article L. 5221-2 du Code du travail en précisant pour chaque salarié (D. 8254-2 du même code) : sa date d'embauche, sa nationalité, et le type et le numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail..

**Type :** Capacité économique et financière.

**Description :** Une déclaration sur l'honneur concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activités faisant l'objet de la délégation de service public, pour les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activités de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles?; Bilans et comptes de résultat des trois derniers exercices disponibles, dans le cas où la publication des bilans est prescrite par la législation du pays où l'opérateur est établi. Pour les sociétés en cours de constitution ou nouvellement créées : tout élément permettant d'évaluer leurs capacités économiques et financières et notamment les garanties financières apportées par leurs actionnaires, une déclaration appropriée de banques, etc. Pour les personnes physiques?: tous documents permettant d'apprécier les garanties financières du candidat?: capitaux propres, capacité d'autofinancement, prêt envisagé, etc..

**Type :** Capacité technique et professionnelle.

**Description :** Indications sur les moyens humains et matériels dont le candidat dispose et curriculum vitae des personnes physiques chargées d'assurer personnellement sur le lot de plage la mise en œuvre des droits et obligations inhérentes au sous-traité?; Références détaillées, sur les trois dernières années, dont le candidat peut se prévaloir concernant l'exploitation d'équipements et d'activités présentant des caractéristiques similaires à ceux objet de la délégation, et toute autre référence pertinente pour apprécier les garanties et capacités techniques et professionnelles du candidat. Une note de présentation comportant tous les éléments que le candidat estimera utile à l'appréciation de ses garanties professionnelles et de son aptitude à assurer l'accueil du public pendant la période d'exploitation et la préservation du domaine..

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère Qualité :**

**Description :** Qualité du service rendu aux usagers : 50 %.

**Critère Qualité :**

**Description :** Qualité et intérêt du projet : 30 %.

**Critère Prix :**

**Description :** Valeur financière de l'offre : 20 %.

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :** Voir RC.

#### 5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

#### 5.1.12 Conditions du marché public

Date limite de réception des offres : 04/07/2025 à 12:00.

Soumission électronique : Requête

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Aucun document ne peut être présenté ultérieurement.

**Conditions de présentation :**

**Conditions du marché :**

#### 5.1.15 Techniques

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Nantes

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Ville de Saint Gilles Croix de Vie (85)

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Ville de Saint Gilles Croix de Vie (85)

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Ville de Saint Gilles Croix de Vie (85)

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Ville de Saint Gilles Croix de Vie (85)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Ville de Saint Gilles Croix de Vie (85)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Nantes

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Ville de Saint Gilles Croix de Vie (85)

**Organisation qui traite les offres :** Ville de Saint Gilles Croix de Vie (85)

#### 5.1 LOT N° : LOT-0005

Titre: Bar, restauration rapide et vente à emporter. Lot n°5.

Description: Exploitation d'une activité de bar, restauration rapide, vente à emporter sur un emplacement de 100 m2.

##### 5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 92332000.

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

Ville: SAINT GILLES CROIX DE VIE.

Code Postal: 85800.

Pays: France.

##### 5.1.3 Durée estimée

Durée par année(s): 6.

##### 5.1.4 Renouvellement

##### 5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 1350000 EUR.

##### 5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non.

### 5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

### 5.1.8 Critères d'accessibilité

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Type** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

**Description** : Lettre de candidature ou DC1, Extrait Kbis ou équivalent datant de moins de 3 mois, Pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat, Copie du jugement prononcé en cas de sauvegarde, redressement ou liquidation judiciaire, Déclaration sur l'honneur relative aux exclusions de participation à une procédure de passation de contrats de concession prévues aux articles L.3123-1 et suivants du Code de la commande publique (CCP) et à l'exactitude des capacités et aptitudes en application des articles L.3123-18 et R.3123-1 et suivants du CCP, Certificats de déclarations fiscales et sociales relatifs aux obligations prévues à l'article L.3123-2 du CCP, Attestation sur l'honneur relative à la conformité avec l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L.5212-1 et suivants du code du travail. Une attestation sur l'honneur datée et signée indiquant l'intention du candidat d'employer des salariés étrangers et dans l'affirmative, la liste des salariés étrangers employés et soumis à l'autorisation de travail prévue à l'article L. 5221-2 du Code du travail en précisant pour chaque salarié (D. 8254-2 du même code) : sa date d'embauche, sa nationalité, et le type et le numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail..

**Type** : Capacité économique et financière.

**Description** : Une déclaration sur l'honneur concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activités faisant l'objet de la délégation de service public, pour les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activités de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles?; Bilans et comptes de résultat des trois derniers exercices disponibles, dans le cas où la publication des bilans est prescrite par la législation du pays où l'opérateur est établi. Pour les sociétés en cours de constitution ou nouvellement créées : tout élément permettant d'évaluer leurs capacités économiques et financières et notamment les garanties financières apportées par leurs actionnaires, une déclaration appropriée de banques, etc. Pour les personnes physiques?: tous documents permettant d'apprécier les garanties financières du candidat?: capitaux propres, capacité d'autofinancement, prêt envisagé, etc..

**Type** : Capacité technique et professionnelle.

**Description** : Indications sur les moyens humains et matériels dont le candidat dispose et curriculum vitae des personnes physiques chargées d'assurer personnellement sur le lot de plage la mise en œuvre des droits et obligations inhérentes au sous-traité?; Références détaillées, sur les trois dernières années, dont le candidat peut se prévaloir concernant l'exploitation d'équipements et d'activités présentant des caractéristiques similaires à ceux objet de la délégation, et toute autre référence pertinente pour apprécier les garanties et capacités techniques et professionnelles du candidat. Une note de présentation comportant tous les éléments que le candidat estimera utile à l'appréciation de ses garanties professionnelles et de son aptitude à assurer l'accueil du public pendant la période d'exploitation et la préservation du domaine..

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère Qualité :**

**Description** : Qualité du service rendu aux usagers : 50 %.

**Critère Qualité :**

**Description** : Qualité et intérêt du projet : 30 %.

**Critère Prix :**

**Description** : Valeur financière de l'offre : 20 %.

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères** : Voir RC.

#### 5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

#### 5.1.12 Conditions du marché public

Date limite de réception des offres : 04/07/2025 à 12:00.

Soumission électronique : Requête

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Aucun document ne peut être présenté ultérieurement.

**Conditions de présentation :**

**Conditions du marché :**

#### 5.1.15 Techniques

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Nantes

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée** : Ville de Saint Gilles Croix de Vie (85)

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est**

**applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Ville de Saint Gilles Croix de Vie (85)

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Ville de Saint Gilles Croix de Vie (85)

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Ville de Saint Gilles Croix de Vie (85)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Ville de Saint Gilles Croix de Vie (85)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Nantes

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Ville de Saint Gilles Croix de Vie (85)

**Organisation qui traite les offres :** Ville de Saint Gilles Croix de Vie (85)

## **Section 8 - Organisations**

### **Organisation : Ville de Saint Gilles Croix de Vie (85)**

Nom officiel : Ville de Saint Gilles Croix de Vie (85).  
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 21850222700018.  
Adresse postale : 86 quai de la République.  
Adresse postale : 86 quai de la République.  
Ville : Saint Gilles Croix de Vie.  
Code postal : 85800.  
Pays : France.  
Point de contact: Service Commande Publique.  
Adresse électronique: marchespublics@saintgillescroixdevie.fr.  
Téléphone: +33 251557979.  
Adresse internet: <https://www.saintgillescroixdevie.fr>.  
Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

### **ORG-0003**

**Nom officiel :** Tribunal administratif de Nantes  
**SIRET :** 174 400 051 00010.  
**code postal :** 44041  
**Pays :** France  
**Tél :** +33 240994600  
**Fax :** +33 024099465  
**Mail :** greffe.ta-nantes@juradem.fr  
**Site(s) internet :** <https://www.nantes.tribunal-administratif.fr>  
**Taille de l'opérateur économique :** Aucun

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

Identifiant/version de l'avis :637743d6-e7eb-4f5d-99f1-254eb484fc65  
Type de formulaire: Mise en concurrence.  
Type d'avis : Avis de concession – directive concessions, régime ordinaire.  
Date d'envoi de l'avis: 2025/05/20 à 15:09.  
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.